

Réglementation pour le challenge inter-disciplines enfants de Charente

La compétition regroupe plusieurs publics.

1^{er} public : les mini-poussins (de 4 à 6 ans).

2^{ème} public : PPBM en première année de pratique.

3^{ème} public : PPBM de plus d'une année de pratique.

1. Mini-poussins :

1 - 1 – **Forme codifiée :**

Pour les mini-poussins, leur faire découvrir une compétition kata ou quyên par un parcours de motricité ludique, avec quelques points de réalisation de techniques (pieds et poings).

Les mini-poussins passeront deux par deux en même temps.

Cette épreuve peut être jugée par un seul juge ou trois juges selon l'effectif des arbitres présents.

Le vainqueur sera désigné au drapeau.

1 - 2 – **Combat :**

L'objectif pour cette catégorie est de s'initier au kumité ou song đáu (combat).

Aucun contact à la tête (pieds et poings) ne sera autorisé.

En cas de niveau équivalent, les techniques de pieds niveau haut (tête) avec contrôle absolu, c'est-à-dire sans aucun contact, seront valorisées.

La supériorité des tactiques et des techniques sans aucun contact avec la tête sera elle aussi valorisée.

Le combat sera légèrement différent de ce qui se fait habituellement.

Les points ne seront pas attribués au fur et à mesure comme sur une compétition classique.

Le combat se fera en **une minute pleine**.

L'objectif de cette manifestation est de permettre aux enfants de découvrir l'univers de la compétition (pour les motiver à rester dans nos disciplines, mais aussi pour faire naître des vocations peut-être) tout en s'amusant.

La décision sera donnée par les juges comme on le fait en forme codifiée (rouge ou bleu).

2. Catégories PPBM :

2 - 1 – **Forme codifiée :**

On entend par forme codifiée, selon que les disciplines pratiquées sont d'origine japonaise ou vietnamienne, soit kata, soit bô ou quyên.

Il est intéressant de laisser une certaine liberté aux enfants afin qu'ils prennent du plaisir. Par conséquent, contrairement aux compétitions qualificatives, il n'y a pas de nombre de formes codifiées imposé (un enfant peut faire toute la compétition avec une seule forme codifiée), et il n'y a pas de liste restrictive non plus (un enfant peut prendre une forme codifiée qui lui plaît même s'il s'agit d'une forme codifiée de niveau supérieur pouvant ne pas correspondre à son âge).

La forme codifiée sera jugée par trois juges au lieu des cinq juges habituels.

2 - 2 – **Combat :**

Le combat sera légèrement différent de ce qui se fait habituellement.

Les points ne seront pas attribués au fur et à mesure comme sur une compétition classique.

Le combat se fera en une minute pleine.

Aucun contact à la tête (pieds et poings) ne sera autorisé.

En cas de niveau équivalent, les techniques de pieds niveau haut (tête) avec contrôle absolu, c'est-à-dire sans aucun contact, seront valorisées.

La supériorité des tactiques et des techniques sans aucun contact avec la tête sera elle aussi valorisée.

La décision sera donnée par les juges comme on le fait en forme codifiée (rouge ou bleu).

La victoire revient au combattant qui aura touché le plastron avec contrôle total ou aura mimé la frappe en direction du visage sans toucher, avec la plus grande variété technique (poings, pieds et balayages, sur des niveaux variés), et dans le plus grand respect des consignes de l'arbitre.

Les frappes traversantes, par essence non contrôlée, sont interdites.

Les coups de pied marteau (descendants), très difficiles à contrôler, sont également interdits.

Les frappes en-dessous de la ceinture, dans le dos, sur le dessus, les côtés et l'arrière du crâne sont interdites.

Les protections obligatoires sont les suivantes : casque, protège-dents, mitaines de karaté, plastron, coquille, protège-tibia, protège-pied.

L'arbitre aura un rôle éducatif. Il parlera avec bienveillance aux deux combattants pour les guider vers la meilleure performance possible de chacun. Il gérera également leur sécurité.

3. Organisation :

Selon le nombre d'inscrits, les compétiteurs seront répartis par niveau (première licence ou licences multiples, tranche d'âge et, pour le combat, catégorie de poids).

S'ils sont assez nombreux, ils seront répartis en poules de trois pour les « éliminatoires ».

Les trois poules suivantes seront ensuite constituées :

- poule A regroupant les 1^{ers} de chaque poule de trois ;
- poule B : regroupant les 2^{èmes} de chaque poule de trois ;
- poule C : regroupant les 3^{èmes} de chaque poule de trois.

Pour les formes codifiées, les garçons et les filles ne seront pas séparés.

S'il n'y a pas suffisamment d'inscrits, nous aviserons sur place pour faire en sorte que chaque enfant puisse réaliser au moins deux ou trois prestations.